

Dans ce numéro

Christian Melly
Master en criminalité économique
Apéros des régions
Ressources humaines
Billet du Président
Joyeuses fêtes

Interview

Christian Melly, nouveau président d'EURORAI



A fin octobre 2007, Christian Melly a été élu Président de l'Organisation européenne des institutions régionales de contrôle des finances publiques (EURORAI) lors du congrès annuel qui s'est déroulé à Crans-Montana. Son mandat a une durée de trois ans.

Le comité de rédaction a rencontré Christian Melly pour que les membres de notre association puissent faire plus ample connaissance.

M. Melly, qu'est-ce qu'Eurorai ?

Eurorai est un projet de coopération entre des institutions régionales de contrôle externe des finances publiques en Europe facilitant les échanges d'expériences et permettant d'avancer dans le domaine commun du contrôle des finances du secteur public régional et local, garantie d'une meilleure utilisation des deniers publics. Cette organisation a vu le jour en 1992. Eurorai chapeaute les Cours des comptes régionales qui se trouvent dans 24 pays d'Europe jusqu'en Russie.

Cette nomination constitue sans doute un honneur pour vous ?

Tout d'abord, je précise que c'est la première fois qu'un congrès d'Eurorai a pour cadre notre pays. C'est donc un honneur pour le Valais et pour la Suisse. Les congrès précédents ont eu lieu à Manchester, Strasbourg, Stuttgart, Graz et Barcelone. Au début des années 2000, j'ai été approché par MM. Kleiner et Grüter, respectivement, chef du Contrôle des finances du canton de Zürich et directeur du Contrôle fédéral des finances. Il faut dire que depuis l'année 1999, je préside l'Association suisse pour les finances et la comptabilité publiques, mandat que j'ai terminé en 2005. C'est ainsi qu'en 2001, j'ai été nommé au comité, puis en 2004 comme vice-président et actuellement comme président. Le Gouvernement cantonal, conscient de l'importance du mandat, a toujours donné son accord lors de mes élections successives.

Quels sont les pays voisins qui ne sont pas membres d'Eurorai ?

L'Italie et la Belgique ne sont pas membre puisqu'elles n'ont pas de Cours des comptes régionales et que tout est centralisé dans les capitales. Avec l'appui de mon comité, nous allons avoir des échanges avec les responsables de ces deux pays.

Votre association est active dans les pays de l'Est ou dans des régions de Russie. Comment cela se passe concrètement ?

Les pays de l'Est cherchent à mettre en place des structures de contrôle et sont à la recherche de critères pour y parvenir. Cependant, notre association n'a aucun moyen contraignant, nous pouvons seulement montrer comment nous travaillons. Outre certaines régions de la Russie, comme Moscou, je citerai l'exemple de la Pologne, de l'Ukraine, de la Lituanie, de la Hongrie et du Kosovo.

> suite en page suivante

Inscrivez-vous !

Avis important à tous les réviseurs

N'oubliez pas que votre inscription auprès de l'autorité fédérale de surveillance en matière de révision doit être effectuée avant le 31 décembre 2007. Toute demande d'agrément effectué après cette date pourrait être traitée dans un délai d'un à deux ans !

www.surveillance-de-la-revision.ch



Chambre des experts en finance et en controlling

Rue de Neuchâtel 1
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 425 21 72
Fax 024 425 21 71
Email : info@swisco.ch

Vous retrouverez toutes ces informations sur notre site :

www.swisco.ch

< suite de la page précédente

Ce sont beaucoup des échanges d'expériences ?

Oui en quelque sorte. Nous organisons toutes les années des séminaires dans ce sens. Le congrès se tient tous les trois ans. Le prochain aura lieu à Londres. Lors de nos dernières rencontres, nous avons traité de la gestion des domaines publics, soit hospitalière, de télécommunications, de constructions et d'autres thèmes centraux. La Confédération et le Canton du Valais peuvent apporter leurs expériences au niveau de l'audit dans différents secteurs et montrer la collaboration pratique entre les deux entités.

Président d'Eurorai, votre emploi du temps risque d'être surchargé ?

Je dispose d'un secrétariat qui se trouve à Valence avec à la tête un secrétaire général. Ce secrétariat s'occupe des aspects opérationnels. La tâche du président est de représenter l'organisation et de s'assurer de la mise en place des programmes et dans ce sens je dirige un comité de 7 personnes provenant de Suisse, de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne et d'Autriche. C'est donc gérable comme emploi du temps, ce d'autant plus que je dirige un service qui fonctionne très bien et que je peux compter sur d'excellents collaborateurs.



Quels seront les objectifs que vous vous êtes assignés durant votre mandat présidentiel ?

Le congrès de Crans-Montana a fixé un programme de trois ans qui portera sur le statut juridique des institutions régionales de contrôle des finances publiques, sur les audits des subventions et sur le contrôle des recettes fiscales de manière à assurer l'égalité de traitement entre les citoyens.

En votre qualité de membre de Swisso, que pouvez-vous dire sur la formation d'expert en finances et controlling ?

D'une manière générale, cette formation est une excellente voie permettant à ses titulaires de conduire une carrière fort intéressante. Je ne peux qu'encourager les personnes qui souhaitent se lancer dans une telle formation à le faire. ■

CHRISTIAN MELLY, PORTRAIT EXPRESS

Originaire et habitant de Vissoie dans le Val d'Anniviers, M. Christian Melly est connu de par sa mission et son engagement au service du canton et de sa région. Engagé en 1973 auprès de l'Inspection des finances du canton du Valais, il a consacré sa carrière à ce métier de contrôle. En 1984, il est nommé adjoint au chef du service puis en 1995, le Gouvernement cantonal, avec la validation de la Commission des finances du Grand Conseil, l'a nommé à la direction du service.

Au bénéfice d'un diplôme fédéral d'expert en finances et controlling, M. Melly est toujours disposé à mettre ses compétences à disposition de la communauté.

C'est ainsi qu'il a occupé ou occupe encore les fonctions suivantes :

- Président de l'Association suisse pour les finances et la comptabilité publiques de 1999 à 2005
- Président de la Conférence suisse latine des inspections cantonales des finances

- Vice-président de l'Association européenne des Cours des comptes régionales depuis 2001
- Président d'Anniviers-Tourisme de 1996 à 2000
- Président de la Banque Raiffeisen d'Anniviers de 1986 à 2006
- Président dès 2004 de la Société des 4 Vallées regroupant les sociétés de remontées mécaniques de Verbier, Nendaz, Veysonnaz et Thyon
- Membre du conseil d'administration des Remontées mécaniques de Zinal depuis 1992

Il a également apporté son soutien à notre formation en donnant des cours pendant une quinzaine d'années et officie durant de nombreuses années comme expert aux examens pour l'obtention aussi bien du brevet fédéral de comptable que du diplôme fédéral d'expert en finances et controlling.

Montagnard dans l'âme, marié, père de deux enfants et trois fois grand-père (son dernier petit-fils, Théo, est né à fin novembre 07), il partage avec ses amis la passion de la montagne, du ski et de la chasse.



Apéro des régions Vaud-Valais

En date du 4 octobre, les participants à l'apéro des régions VD/VS ont eu le loisir d'admirer la nouvelle sentinelle valaisanne. D'une hauteur totale de 134 m cette éolienne est la plus grande de Suisse. Située sur la commune de Collonges aux portes du Valais elle est la propriété de RhôneEole SA dont le but est la promotion de l'énergie d'Éole. Si cet impressionnant ouvrage doit se sentir pour l'instant bien seul, cela ne devrait plus être le cas d'ici quelques mois. En effet, Les explications qui nous ont été données lors de la visite étaient optimistes pour l'avenir de cette nouvelle société. Au printemps 2008 une autre éolienne se dressera du côté de Martigny et celle de Collonges devrait voir se dresser près d'elle d'autres mâts « gesticulants ».

Après les explications et une petite visite dans l'antré de la bête, les participants se sont retrouvés dans les locaux que la commune de Collonges a gracieusement mis à disposition à cette occasion. L'apéro a ensuite permis aux membres des deux associations présentes (comptaval et swisso) de discuter sur cette nouvelle énergie verte et ... de nouer des contacts.

Quelques données techniques :

Hauteur du mât : 100 m
 Hauteur de l'installation : 134 m
 Diamètre du rotor : 71 m
 Poids du mât : 336 tonnes
 Poids du générateur : 55 tonnes
 Production : 3,5 millions de kWh

Partenaires de RhôneEole SA (www.rhoneole.ch)

Les communes de: Collonges, Dorénavaz, d'Evionnaz, de Martigny, de Vernayaz, toutes à raison de 10% chacune.

Les sociétés distributrices d'électricités: Services électriques intercommunal à Vernayaz (SEIC SA) et les Services industriels de la ville de Lausanne (SIL), les deux à raison de 25% chacune. ■

Master en criminalité économique



Le Master of Advanced Studies en lutte contre la criminalité économique MAS LCE, une formation spécialisée vraiment nécessaire ? Poser cette question à Isabelle Augsburger-Bucheli, doyenne de l'Institut de lutte contre la criminalité économique ILCE de Neuchâtel expose la personne qui l'interroge à une longue réponse clairement affirmative. Pour les lecteurs et les lectrices de notre newsletter, elle a accepté de résumer sa pensée d'une part, et de présenter rapidement l'ILCE et le MAS LCE d'autre part.

A la question posée, je réponds fermement OUI et je commence par illustrer ma réponse par quelques chiffres. Par un communiqué de presse du 16 octobre 2007, PWC a rendu publique son étude « Economic Crime Survey 2007 » et a mis l'accent sur les données relevées pour notre pays¹. Cette 4e étude de PWC, après celles de 2001, 2003 et 2005 est basée sur 5 428 entretiens réalisés dans 40 pays auprès de dirigeants d'entreprises. En Suisse, 84 entreprises ont été interrogées, choisies au hasard parmi les 600 plus grandes entreprises de Suisse. Il en ressort que 37% des entreprises suisses consultées ont admis avoir été victimes de fraudes en 2005-2006, ce taux étant le même que celui relevé dans l'étude de 2005. Parmi les délits recensés, les détournements de fonds se taillent la part du lion avec 22%, suivis par la contrefaçon et la piraterie (15%), le blanchiment d'argent avec 8%, la corruption et le trafic d'influence avec 5% et la falsification de bilan (4%). Dans 50% des cas, les auteurs des délits appartenaient au management supérieur. 56% des fraudes ont été découvertes par des informations externes ou internes, donc souvent par hasard et non par le biais des procédures de contrôles existantes. Le coût de la fraude est difficile à estimer. En Europe de l'ouest, les entreprises ont estimé avoir perdu en moyenne 2'681'501 USD ces deux dernières années. Aux coûts économiques directs (sommes perdues et coûts financiers supplémentaires pour gérer la situation de crise), il faut souvent ajouter des dommages collatéraux pour l'entreprise qui peuvent se révéler importants. Pensons par exemple à l'atteinte à la réputation de l'entreprise (impact sur la marque), à la diminution de motivation du personnel,

à la baisse du cours de la bourse, aux relations avec les autorités.

Les chiffres précités concernent des grandes à très grandes entreprises suisses et il est vrai que de nombreux experts estiment que plus une entreprise est grande, plus les risques de fraudes sont importants et plus les coûts liés à la fraude augmentent. Une étude menée, dans le cadre de son travail de diplôme, par M. Franck Simond en 2003 auprès des PME du canton de Vaud² a cependant bien montré que les PME sont au moins aussi vulnérables que les grandes et que le fait d'être victimes d'un acte de criminalité économique peut avoir pour elles aussi des conséquences parfois dramatiques.

En résumé, la criminalité économique est une réalité qui a un coût pour les entreprises d'une part, pour la collectivité publique d'autre part (songeons par exemple à la fraude fiscale, à la fraude aux assurances sociales, aux atteintes à l'environnement ou à la santé publique par le biais de contrefaçons ou par l'effet de la corruption).

Il est généralement admis que pour réduire la fraude, il faut prendre des mesures de prévention et de détection. Outre la mise sur pied de programme anti-fraude, il faut développer au sein des entreprises une véritable culture en la matière qui favorise la loyauté des collaboratrices et collaborateurs et adopter une tolérance zéro envers les fraudeurs³. Cette culture passe par la sensibilisation et par la formation. Le MAS LCE et les autres activités de l'ILCE participent évidemment à l'ancrage de cette culture dans la société en général.

L'ILCE et l'ERMP

Former des spécialistes, informer et sensibiliser le grand public sont des actions menées, sous différentes formes par l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE), depuis sa création vers la fin de l'an 2000 par la Haute école de gestion Arc à Neuchâtel,

l'Université de Neuchâtel, l'Institut suisse de police et le canton de Neuchâtel. Placé sous la responsabilité de la sous-signée, la première mission de l'ILCE a été de mettre sur pied les Etudes postgrades en lutte contre la criminalité économique (EPG-CE) pour la Suisse romande afin de donner suite au mandat reçu en 1999 de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). En 2003, la CCDJP a étoffé son mandat en demandant à l'ILCE d'organiser un Cours postgrade pour magistrats et magistrats (CPG-MA). L'importance prise par la formation et la formation continue des magistrats et magistrats a incité le Conseil de direction de l'ILCE à les séparer des activités liées à la lutte contre la criminalité économique. L'Ecole romande de la magistrature pénale ERMP, placée sous la direction de M. Renaud Weber, juge d'instruction de Neuchâtel, est opérationnelle depuis la fin de l'été 2007.

Fin 2007, le bilan de l'ILCE et de l'ERMP peut se résumer de la manière suivante :

- 7 volées d'EPG-CE / MAS LCE depuis 2001, la huitième devant démarrer en février 2008 ;
- 4 volées de CPG-MA / CAS MA depuis 2004, la cinquième commençant en janvier 2008 ;
- l'adaptation des plans d'études et des règlements des deux filières au système de Bologne, transformant les EPG-CE en Master of Advanced Studies en lutte contre la criminalité économique (MAS LCE) et le CPG-MA en Certificate of Advanced Studies pour la magistrature (CAS MA) ;
- la préparation d'un CAS en investigation financière (CAS IF) réservé aux enquêteurs et enquêtrices de la poursuite pénale, offert dès février 2008 ;
- des publications et notamment le lancement de la collection Les Actes de l'ILCE aux éditions l'Harmattan ;
- une offre de formation continue tant pour la lutte contre la criminalité économique que pour la magistrature voire les milieux policiers ;
- des partenariats nationaux et internationaux ;
- l'organisation de colloques, séminaires ou ateliers ;
- la participation à des congrès, des colloques ou séminaires nationaux ou internationaux
- un projet de recherche appliquée en cours.

¹ Economic Crime Survey 2007, Switzerland : http://www.pwc.ch/user_content/editor/files/publ_adv/pwc_economic_crime_survey_ch_07_e.pdf
PWC Global Economic Crime Survey : <http://www.pwc.com/extweb/pwcpublications.nsf/docid/1E0890149345149E8525737000705AF1>

² SIMOND FRANCK, Recherche exploratoire sur la criminalité économique contre les PME, Travail de diplôme présenté en avril 2004 à l'ILCE pour l'obtention du diplôme d'Etudes postgrades en lutte contre la criminalité économique (non publié)

³ Voir notamment, PWC Global Economic Crime Survey 2007, 4e enquête sur la fraude dans les entreprises en France, en Europe et dans le monde, p. 7 : http://www.pwc.fr/assets/files/pdf/2007/7/pwc_fraud_survey_2007_fr.pdf

Le MAS en lutte contre la criminalité économique (MAS LCE)

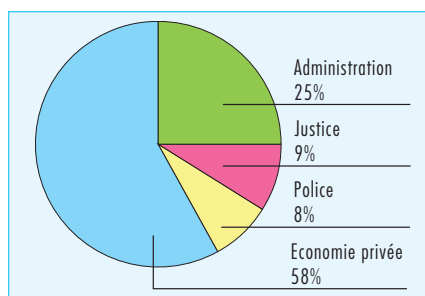
Destiné en particulier aux personnes actives dans les secteurs de l'économie potentiellement concernés par la criminalité économique, comme les banques, les assurances ou les fiduciaires, le MAS LCE s'adresse aussi aux membres des autorités judiciaires de poursuite pénale, des corps de police et des administrations confrontés à des cas relevant de la criminalité économique. Sont admises les personnes au bénéfice d'un titre en sciences économiques, en droit, en sciences forensiques ou en informatique délivré par une haute école (bachelor, master diplôme ou licence). Sont également admises sur dossier les personnes qui disposent d'une qualification professionnelle supérieure : les expert-e-s diplômé-e-s en finance et controlling entrent dans cette catégorie. Nous avons également fait quelques expériences très positives avec des titulaires d'un brevet fédéral au bénéfice d'une expérience professionnelle significative.

La formation se déroule sur 4 semestres en emploi : environ 650 heures de cours et d'ateliers pratiques sont dispensées sur 18 mois à raison d'un à deux jours de cours par semaine, les vendredis et samedis. Les cours sont répartis en 8 modules qui font l'objet d'une évaluation. Plus de 50 chargé-e-s de cours hautement qualifiés, assurent l'enseignement et l'encadrement des étudiant-e-s. Le tra-

vail de master est ensuite rédigé sur une période de 12 semaines. Outre un savoir, nos diplômé-e-s acquièrent un savoir-faire important. Ils se créent également, au sein de la classe, mais aussi avec les chargé-e-s de cours et les diplômé-e-s des années précédentes⁴, un réseau professionnel efficace et de qualité.

Une étudiante de la HEG Arc de Neuchâtel, dans le cadre de son travail de bachelor, auditée actuellement l'ILCE et le MAS LCE. Mais avant même de prendre connaissance du résultat de son analyse, sur la base des informations informelles reçues, je peux déjà affirmer que le MAS LCE est une formation très spécialisée qui a boosté la carrière de nombreux diplômés et diplômées.

Nos diplômé-e-s et étudiant-e-s proviennent à la fois du secteur privé et du secteur public, selon la répartition suivante :



Parmi les personnes travaillant dans le secteur privé, 26% sont issues des banques et 26% des fiduciaires. Le domaine des assurances avec 1% est largement sous-représenté. Il nous paraît également que les grandes entreprises, qui sont pourtant très vulnérables à la criminalité économique, pourraient offrir cette formation à plus de personnes. Les modifications du code des obligations relatives à la révision qui entreront en vigueur en 2008 les inciteront à consolider leur contrôle interne et, je l'espère, à former mieux encore leur personnel.

Comme mentionné ci-dessus, outre leurs formations MAS et CAS reconnues, l'ILCE et l'ERMP organisent des cours et modules de formation continue, des colloques et séminaires. Ils sont également en mesure, sur mandat, à mettre sur pied des formations spécifiques très ciblées. ■

Isabelle Augsburger-Bucheli, Dr en droit, professeure HES, doyenne de l'ILCE

Prochaines échéances : CAS pour la magistrature : début 31 janvier 2008; MAS en lutte contre la criminalité économique : début 8 février 2008; CAS en investigation financière : début 8 février 2008.

Autres formations : voir www.ilce.ch et www.ermp.ch
Renseignements : ermp@he-arc.ch et ilce@he-arc.ch

⁴L'ASECE, Association suisse des experts en matière de lutte contre la criminalité économique regroupe les diplômé-e-s EPG-Ce / MAS LCE de Neuchâtel et de Lucerne. Elle organise avec succès des colloques et des conférences sur des thèmes d'actualité. Voir : www.seeci.ch

Apéritif Vaud-Fribourg

Visite de Säuberlin & Pfeiffer SA

Le 8 octobre dernier, nous avons eu l'occasion de visiter l'usine Säuberlin & Pfeiffer SA à Châtel-St-Denis, guidés par Monsieur Cédric Keller que nous remercions pour son enthousiasme communicatif. Avec un grand plaisir nous avons pu découvrir un harmonieux mélange de haute technologie et de machines mécaniques. La gamme de produits étoffée va du calendrier personnalisé à la boîte de chocolat haut de gamme en passant par les étiquettes viticoles et les emballages de parfums les plus prestigieux.

Vestige des temps passés, le « Messenger boiteux » est toujours distribué grâce à la volonté de la direction de maintenir les traditions. Cette année jubilaire a vu paraître son 300ème numéro.

LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS

Depuis 300 ans, « Le Messenger boiteux », le célèbre almanach désormais publié à Châtel-St-Denis, n'a manqué aucun rendez-vous avec l'automne. Fidèle à la tradition, la nouvelle édition 2008 fait la pluie et le beau temps avec une année d'avance. Anniversaire oblige, son contenu est encore plus riche que d'habitude. ■

Dominique Ducry



Prévisions météorologiques, anecdotes et nouvelles du monde : trois cents ans ont passé, mais la recette n'a guère changé



SWISCO.ch

Chambre des Experts en
Finance et en Controlling

Séminaire

« Les ressources humaines », avec Adecco Suisse

Le lundi 19 novembre, notre association a organisé un séminaire gratuit avec la participation du groupe Adecco à La Marive à Yverdon. Le thème était central et vraiment dans l'air du temps ! A savoir comment tout un chacun se situe-t'il sur le marché suisse et comment dynamiser sa position dans l'entreprise ?



Large question et sujet ! L'étonnement commença avec une répétition de la loi de Murphy, à savoir que le principal intervenant fut bloqué sur l'autoroute entre Genève et Lausanne, de même que 12 autres participants, et ce, suite à un accident de la circulation. Tout programme est fait pour s'adapter à la volonté de l'assistance, il n'y a pas de problème, juste des solutions ! Tout rentra dans l'ordre.

Chris Nettleton et Heather Steele (membres de la direction Adecco Suisse), ainsi que toute l'équipe dépêchée sur place se sont activés auprès des groupes de travail pour animer les débats. L'assistance manifestait de manière insistante sa volonté de s'exprimer. Ce séminaire a rempli pleinement sa fonction, il a été le véhicule joignant une prise de conscience sur tout un chacun. Tout individu selon sa position hiérarchique

se crée une vision et parfois même à son insu des « œillères » sur la perception des réalités de la fonction occupée ou des attentes de l'entreprise. Ce séminaire a permis ou aidé tous les participants à passer outre les considérations opérationnelles (day-to-day), à prendre un peu de recul et à se positionner sur la manière d'amener plus de valeur ajoutée à sa fonction, son cadre de travail et à sa société. Le temps nous manqua pour laisser à tous les participants la possibilité de s'exprimer à sa guise, mais ce n'est que partie remise. ■

Merci à Heather et à Chris pour leurs prestations.

Cordiales salutations à tous !

Joseph Catalano

Séminaire

« Études de cas »



René Curti

Notre désormais traditionnel séminaire sur les études de cas a eu lieu le 19 novembre 2007 à la Marive à Yverdon.

Une soixantaine de personnes ont pris le temps de mettre à jour leurs connaissances en travaillant sur ces problèmes de clôture d'un groupe, liés entre autre à l'introduction des IFRS.

Après un accueil cafés croissants, nous avons pris connaissance du problème, par groupe de 6 à 8 personnes. Nous avons débattu de la structure de présentation de la solution et des différents thèmes à développer dans l'accomplissement du mandat.

Très vite, les participants se sont plongés dans la problématique des IFRS et l'évaluation du goodwill. Impairment fut le mot clé de la journée et les personnes présentes ont eu l'occasion de développer les différents aspects du sujet.

Un excellent repas de midi nous a permis de comparer les différentes approches choisies par les groupes de travail. L'après midi fut consacrée à la comparaison des différents travaux des groupes et Monsieur René Curti nous a savamment concocté une synthèse des travaux et une présentation de la solution officielle. Nous lui adressons un grand merci pour sa disponibilité et la mise à disposition de ses talents.

La journée s'est terminée par un magnifique cocktail dînatoire qui fut apprécié à sa juste valeur par les participants. Décidément, l'endroit se prête à merveille tant par le cadre très adéquat que par l'excellence de l'accueil du personnel mis à disposition.

Les étudiants en préparation du diplôme ont eu la chance d'échanger et de travailler sur cette étude de cas dans un environnement idéal et tous ceux qui venaient parfaire leurs connaissances ont eu à débattre de ces nouvelles méthodes d'évaluation. Une excellente participation a permis de faire de cette journée d'échanges un grand succès à renouveler. ■

Dominique Ducry

Billet du Président



Bonjour à tous,

Les semaines passent et filent inexorablement, c'est ainsi ! L'année 2007 va s'achever sous peu et beaucoup de défis nous attendent. Je parlerai d'abord d'une année riche en événements, tout le monde court, la croissance est au rendez-vous, bref tout le monde est unanime. C'est beau le consensus ! Si le citoyen lambda veut faire un business ou tout autre affaire se positionnant dans un créneau porteur, il devra se résoudre à se profiler sur du « bio » ou de l'écologique. Notre société a été bâtie sur le pétrole, celui-ci se négocie en dollars. Le prix du baril de brut a pris l'ascenseur et inversement, le cours du dollar s'est effondré. Pour nous donner bonne conscience, les constructeurs automobiles nous proposent des modèles « écologiques » bio-fuels, bi-fuels, induction électrique ou hybride, les conducteurs de voitures, tout comme les fumeurs sont des cibles dans l'air du temps. Tout est bon pour l'écologie, les ampoules électriques conventionnelles sont trop consommatrices d'énergie, trop de pièces restent allumées pour rien, les éclairages publics suivent la tendance, tout comme les transports publics qui seront ou se doivent d'être la réponse à nos villes engorgées par des flux de véhicules polluants et ce sans parler des 4x4 ! « On », je pense aux journalistes qui répètent les « palabres » des politiques, qui, eux-mêmes mangeraient du cirage pour briller en société ! Ne sentez-vous pas la surchauffe ? Elle est là, bien présente, c'est un phénomène de mode qui entraîne dans son sillage bon nombre de nos fondements. Alors, si les fumeurs sont des pestiférés, que le tabac soit interdit et sa consommation réprimandée ! Si les cœurs de nos cités doivent être régulés par des systèmes de payages urbains, alors que nos politiques nous montrent l'exemple, et qu'ils licencient les chauffeurs de la confédération, vendent les véhicules de fonction et empruntent les transports publics ! L'an prochain, les systèmes de « vidéo-conférence » devraient être à même de suppléer aux innombrables séances justifiant une présence à l'autre bout du pays.

Vous me direz sans doute que de telles paroles ne sont pas adéquates en cette période de Noël ? Pour ma part, il ne faut pas mélanger mercantilisme et commémoration de fêtes religieuses, de quelques religions soient-elles ! Nous avons sautés à pied joint sur « Halloween », alors que cette fête païenne a engendré un véritable engouement croissant

dans les pays occidentaux sur les cinq dernières années. A mon humble avis, nous assistons à une véritable chasse aux sorcières ! Les médias véhiculent de telles mouvances et nous, braves « brebis » nous en pâtissons. La même jungle coexiste en terme de formation. Pour preuve, la prise de position de votre obligé dans le magazine « bon à savoir » concernant une formation sanctionnée par un titre très pompeux et prêtant à confusion. Devant la pléthore de MAS, DAS, EMBA, MBA, pouvez-vous me dire comment l'économie pourra faire son choix ? Quand tout va bien, celle-ci n'a pas besoin de bon manager, il n'en est pas de même lorsque les choses vont moins bien. L'économie n'a alors plus besoin de « beaux » théoriciens, mais de personnes sachant retrousser leurs manches et mettre la main à la pâte. C'est là que notre formation, répondant à des attentes « d'examens professionnels supérieurs » fait la différence. Notre métier et les titres sanctionnés sont de

plus en plus valorisés. La pléthore de titres académiques, et son effeuillage vers les reconnaissances de Bologne, se perdront dans une « inflation » auto-immun. Si des excès de salubrité alimentaire conduisent à l'orthorexie, de ce fait, la volonté de vouloir se racheter une conduite répondant à l'air du temps en conjonction avec l'écologie et l'éthique devrait nous mener à la plénitude. Tout n'est-il pas pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année. ■

Joseph Catalano

« Quand le dernier arbre sera coupé, la dernière rivière empoisonnée et le dernier poisson mort, alors l'homme découvrira que l'on ne se nourrit pas d'argent. »

Le comité de Swisco vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année

Joseph Catalano
Président

Dominique Ducry
NewsLetter
Lien avec les centres de formation

Serge Gard
Vice-président Normes

Eric Guiggari
Séminaires

Ivan Progin
Web et publications

Stéphane Uldry
Relations publiques et apéros des régions

Cédric Cherpillod
Secrétaire et trésorier

Aline Perret
Sit Internet

Pierre-André Monnard
Défense des titres

Olivier Zbinden
Secrétaire suppléant